E
51
S68
t. 1
no 2

JOURNAL

(DE LA)

SOCIÉTÉ DES AMÉRICANISTES

DE PARIS

NUMÉRO 2

PARIS
HOTEL DES SOCIETES SAVANTES
28, RUE SERPENTE, 28

1896

LIBRARY
OCT 11 1966
UNIVERSITY OF TORONTO

Digitized by the Internet Archive
in 2010 with funding from
University of Ottawa

http://www.archive.org/details/t1journalsociam02soci

MÉLANGES

SUR

QUELQUES DIALECTES DE LA FAMILLE MAYA-QUICHÉE

PAR

LE COMTE DE CHARENCEY

I

De quelques particularités du verbe et de la conjugaison en langue Quichée.

A la différence de la déclinaison qui a pour objet l'expression des rapports de lieu et d'espace, on peut définir la conjugaison, l'ensemble des procédés au moyen desquels s'expriment les relations de temps et les modalités de l'action.

Nos langues d'Europe, qui distinguent nettement les unes des autres les diverses catégories du discours, n'affectent guère qu'au verbe seul les marques de conjugaison. Il en va autrement pour les idiomes du Nouveau-Monde et, notamment, le Quiché, restés à la période agglutinative ou plutôt à cet état polysynthétique, lequel, somme toute, ne représente guère qu'une forme spéciale de l'agglomération. L'analyse des parties de l'oraison a fait assez peu de progrès, même chez les

plus développées d'entre elles. Dans les dialectes des vrais Peaux-Rouges, la confusion semble sur ce point poussée à l'extrême et bon nombre de substantifs ne sont que des verbes à la 3e personne.

Les dialectes de la famille Maya-Quichée, incontestablement plus avancés que ceux des États-Unis ou du Canada, se bornent à remplacer le verbe substantif qui, à proprement parler, n'existe pas chez eux, d'une façon bien certaine, par divers signes de conjugaison que l'on accole à l'adjectif ou même au nom ; encore, ces particules sont-elles, le plus souvent, différentes de celle que l'on emploie avec le verbe. Ainsi, nous trouvons *Oh utz oher*, « Nous fûmes bons », litt. : « Nos boni olim » par opposition à *N'ohlogon*, « Nous aimâmes. » L'on peut donc dire que si ces idiomes ne possèdent point de conjugaisons dans le genre de celles du latin et des dialectes romans, du moins nous y rencontrons un double paradigme conjugable, l'un irrégulier ou adjectif, servant surtout à tenir lieu de verbe substantif; l'autre régulier ou verbal proprement dit. C'est de ce dernier seul que nous nous occuperons dans le cours du présent travail.

Les racines verbales du Quiché se divisent elles-mêmes en deux classes :

1° Celle des verbes neutres par nature, tels que *Ul*, « Venir, arriver » qui ne peuvent se conjuger que suivant le type intransitif et paraissent d'ailleurs ne posséder, comme on le verra plus loin, qu'un nombre de formes très inférieur à celui des verbes de la classe suivante.

2° La classe des racines verbales à sens actif, tels que *Bak*, « Percer », *Ban*, « Faire » qui peuvent se conjuger soit intransitivement, lorsqu'elles ne sont pas accompagnées d'un régime direct, soit transitivement. Ajoutons que le type de conjugaison

transitive est essentiellement caractérisé par l'emploi du substantif d'action précédé du pronom possessif devant lequel se place généralement le signe de temps. Ex. : *Ca nulogoh*, « Je l'aime », litt. : « Nunc mea *actio* amandi, Nunc meus amor. » On remarquera que l'idée de pronom régime se trouve sous-entendue ou du moins exprimée au moyen d'une périphrase. Quant au type intransitif, il se forme au moyen du pronom personnel précédé, lui aussi, de l'adverbe de temps et d'une racine jouant le rôle d'infinitif ou d'adjectif verbal. Ex. : *Qu'inlogon*, « J'aime *in abstracto* », litt. : « Nunc ego amans *ou* amator. »

Enfin chacun des deux types en question donne lui-même naissance à deux formes euphoniques bien distinctes, suivant que la racine verbale débute par une voyelle ou une consonne. On en pourra juger par le tableau ci-joint.

CONJUGAISON DU PARADIGME VERBAL.

TYPE INTRANSITIF		TYPE TRANSITIF	
Forme consonante, rac. *Logon*, « Aimer ».	Forme vocalique, rac. *Ul*, « Arriver ».	Forme consonante, rac. *Logoh*, « Aimer, l'aimer ».	Forme vocalique, rac. *Oyobeh*, « Attendre, l'attendre ».
X'ilogon, J'aime.	*X'iual*, J'arrive.	*Nulogom*, Je l'aimai.	*Ca oyobeh*, Je l'attends.
X'atlogon, Tu aimes.	*X'atul*, Tu arrives.	*Alogom*, Tu l'aimas	*Ca aoyobeh*, Tu l'attends.
X'logon, Il aime.	*X'ul*, Il arrive.	*Ulogom*, Il l'aima.	*Ca oyobeh*, Il l'attend.
X'ohlogon, Nous aimons.	*X'ohul*, Nous arrivons.	*Kalogom*, Nous l'aimâmes	*Ca koyobeh*, Nous l'attendons
X'yxlogon, Vous aimez.	*X'yxul*, Vous arrivez	*Ylogom*, Vous l'aimâtes.	*Qu'yxoyobeh*, Vous l'attendez
X'elogon, Ils aiment	*X'eul*, Ils arrivent.	*Quilogom*, Ils l'aimèrent.	*Ca eyobeh*, Ils l'attendent.

On remarquera que nous écrivons toujours en un seul mot le pronom sujet et la racine verbale. Cela nous paraît plus conforme, ainsi que nous nous sommes efforcé de l'établir dans

un précédent travail, au génie des langues américaines, si éminemment polysynthétiques.

Nous répartissons en trois sections principales les formes dérivées au moyen de suffixes d'une racine verbale. La première comprendra la forme radicale non accompagnée de désinences. Dans la seconde, figurent les verbes obtenus au moyen d'un ou plusieurs suffixes. Enfin, notre troisième section renferme certains verbes formés par une sorte de redoublement des consonnes et parfois même de la voyelle du radical. Ce mode de formation verbale semble fort original et sans analogie avec ce que l'on peut rencontrer ailleurs. Le verbe quiché d'ailleurs est d'une excessive richesse de formes et, à cet égard, on ne saurait mieux le comparer qu'au verbe turk. Il est à remarquer d'ailleurs, qu'en Maya, le nombre des formes verbales apparaît bien moins considérable.

Nous avons tâché d'ailleurs d'être aussi complet que possible; si quelques omissions doivent être, par la suite, signalées, nous prions le lecteur de ne pas les imputer à nous, mais bien aux auteurs par nous consultés. Nous nous sommes borné à classer d'une manière méthodique les documents qu'ils nous ont transmis et rendre leur langage clair pour le lecteur.

Ire Section (radicale). Elle ne renferme que les verbes à l'état de racine nue. Ex. : *Bak*, « Barrenar ». On peut, mais simplement, par élégance, à la fin d'une période, la faire suivre d'une désinence *ic* qui, d'ailleurs, n'ajoute rien au sens. Ex. : *Qu'inbak* ou *Qu'inbakic*, « Yo soy barrenado ». Suivant que le pronom sujet est personnel ou possessif, le verbe aura la valeur d'un passif ou d'un actif. Ex. : *Qu'inbak*, « Je suis percé », litt. « Nunc ego forari *ou* foratum » et *Ca nubak*, « Je le perce », litt. : « Nunc meum forare, mea *actio* forandi ».

Ce serait donc, à notre humble avis, assez mal à propos que Ximenes range cette racine *Bak* dans la « primera forma passiva. » Cela ne serait conforme à la réalité des faits qu'à l'occasion et nous croyons l'épithète, par nous proposée, de *radicale*, préférable de tout point.

Ajoutons que la finale *ic*, lorsqu'elle n'est pas purement euphonique, constitue une sorte de passif, mais alors, elle fait plutôt partie de la conjugaison adjective que celle du verbe. Ce qui le prouve bien, c'est qu'en dépit de la signification passive, elle s'adjoint le pronom possessif, normalement réservé à la conjugaison active, et ne se préfixe pas, même au présent, l'adverbe de temps. Ex. : *Nubakic avumal*, « Je suis percé par toi », litt. : « Meum foratum a te ».

IIe Section (dérivée), renferme tous les verbes formés du radical auquel s'ajoutent une ou plusieurs suffixes verbales.

Elle se divise naturellement en plusieurs groupes suivant le nombre de ces suffixes. Nous n'en avons jamais rencontré plus de trois, employées à la fois, d'où la répartition en trois groupes distincts : 1° celui des verbes à une seule suffixe ou *dérivé simple* ; 2° celui des verbes qui en admettent deux ou *dérivé double* ; 3° enfin le groupe *dérivé triple* comprenant les verbes qui en reçoivent une de plus.

1° *Groupe* (dérivé simple). — Nous y rangerons les verbes aux voix suivantes :

A. *1er Absolu* ; se forme de l'adjonction au radical de la finale *ou* en Quiché, *o* en Cakchiquel et en Zutuhil. Ximenes donne le nom de *Absoluto* à ceux qui par leur mode de traitement participent à la fois de l'actif et du passif. A cet égard, *Bak* aurait eu, nous venons de le voir, quelque droit à former la *primera forma absoluta*. Quoi qu'il en soit, nous voyons *Bakou* accompagné des marques du passif pris cependant

dans un sens actif. Remarquons, toutefois, que son régime doit être précédé de la particule génitive *rech* au lieu d'être employé à l'accusatif, c'est-à-dire non accompagné d'une préposition. Ex. : *Tiox x'banou rech cah, uleu*, « Dieu fit le ciel, la terre ». Ceci tendrait à prouver que *Banou* constitue réellement un substantif à sens abstrait, litt. : « Dei actum est, Dei actio est, de cœlo, terrâ. » Ajoutons, enfin, que l'on emploie volontiers, par élégance, le premier absolu à la place de l'actif.

B. *2e Absolu.* — Est formé par l'adjonction, à la racine monosyllabique du verbe transitif, de la finale *on*. Du reste, le texte de la grammaire Quichée donnée par l'abbé Brasseur semble fort altéré à l'endroit concernant ce 2e absolu. Quoi qu'il en soit, la désinence en *om* qui sert à former des passés actifs, tels que *Nulogom*, « Je l'aimai, je l'ai aimé » — *Ubanom*, « Il l'a fait, il le fit », y apparaît employée au lieu et place de celle en *on*. Autant que nous en pouvons juger par le dire des grammairiens, le 2e Absolu pourrait quelquefois revêtir le sens actif, tout en prenant, ainsi que le précédent, les marques distinctives du passif.

C. *Primero neutro* de Ximenes. — Il se forme en ajoutant *e* au radical monosyllabique du verbe transitif. Ex. : *Bake*, de *Bak* — *Bane* de *Ban* « Hazer ». Le vieux missionnaire déclare qu'il se conjugue avec les pronoms préfixes du passif. Il eût été plus exact de dire qu'il suit la conjugaison intransitive, ainsi que le font généralement les verbes neutres.

D. C'est le *Segundo neutro* de Ximenes, lequel s'obtient en ajoutant aux racines mono- ou polysyllabes, l'une des finales *ar*, *er*, *ir*, *or*, *ur*. Toutefois, ajoute-t-il, on ne saurait les employer indifféremment l'une pour l'autre, car elles donnent des sens différents. Ainsi, *Baker* voudra dire « se percer, devenir percé » et *Bakir*, « maigrir. » Nous croyons fort que l'au-

teur se rend ici coupable de quelque confusion. *Bakir* viendrait de *Bak*, « Hueso » peut-être simple-homophone de *Bak*. « Percer » et appartenant, au fond, à une racine différente. On sait combien les dits homophones sont fréquents dans les dialectes de la famille Maya-Quichée.

E. C'est pour nous le *Premier passif* et la *Segunda forma passiva* de Ximenes, la première étant d'après lui la forme radicale *Bak*. Elle indique catégoriquement le passif et s'obtient en ajoutant *tah* à la racine verbale monosyllabique, terminée par une voyelle ou l'une des consonnes *h*, *x* ou *z*. Ex. : *Na* « Sentir » et *Natah*, « Être senti ». — *Li*, « Ir la agua mansa » et *Litah*, « Ser mansa la agua » — *Zu*, « Limpiar » et *Zutah*, « Ser limpiado. » — *Pah*, « Medir, pesar » et *Pahtah*, « Ser medido, pesado » — *Pax*, « Quebrar » et *Paxtah*, « Ser quebrado ». Si le radical verbal monosyllabique est terminé par une consonne autre que celles dont nous venons de parler, on intercale une voyelle euphonique entre ce dit radical et la finale *tah*. Ex. : *Bak* et *Bakatah* — *Ban*, « Hacer » et *Banatah*, « Ser hecho ». — *Il*, « Ver » et *Ilitah*, « Ser visto ».

Parfois, mais assez rarement, le verbe en *tah* joue le rôle d'un véritable réfléchi, par exemple dans la phrase *Xuqaztah rib*, « Se resucito » de *Qaz* « Vivir, despertar. »

Y a-t-il quelque relation à établir entre cette syllabe *tah* et la particule *Ta*, « Alors, lorsque » ? C'est ce que nous n'oserions affirmer.

F. Ni la Grammaire de Ximenes ni celle de l'abbé Brasseur ne nous indiquent un *Passif second* en *ox*. Toutefois, l'analogie avec des formes actives, telles que *Bakoh* ou avec d'autres verbes tels que *Logox* « Ser amado », ne nous permet guère de douter de l'existence de la forme en question.

G. *1er Actif, H* final. — Si le radical verbal renferme une des voyelles *a*, *e*, *i*, *o*, on fait précéder ladite aspirée d'un *o*. Ex. : *Bak*, « Barrenar » et *Bakah*, « La obra de barrenar. » — *Pol*, « Ahitarse » et *Poloh*, « El hecho de ahitarse. » Si, au contraire, la voyelle du radical consistait en un *u*, c'est cette lettre que l'on prendrait pour *Bindevocal*. Ex. : *Pul*, « Hervir » et *Puluh*, « La obra de hervir, el espumaje. » Ce *H* final, à proprement parler, seul signe de l'actif, pourrait bien constituer une simple abréviation du pronom démonstratif, conservé en Cakchiquel avec le sens de « A quel. » Nous parlerons plus loin de la forme *Bakuh* qui a un sens tout spécial.

H. *2e Actif*, ajoute purement et simplement la désinence *ba* aux radicaux verbaux poly-ou monosyllabiques terminés soit par une voyelle, soit par une des consonnes *h*, *x* ou *z*. Ex. : *Ba* et *baba*, « Mascar » — *Que* et *queba*, « Poner de lado » — *Meh* et *mehba*, « Humiliarse » — *Gex* et *gexba*, « Trocar. »

Si le radical se termine d'un autre façon, on fait précéder le *ba* final d'une voyelle variable suivant les lois de l'écho vocalique. Ex. : *Bak* et *Bakaba* — *Mel*, « Volverse » et *Meleba* — *Mil*, « Nacer como tumor » et *Miliba* — *Mol*, « Juntar » et *Moloba* — *Mul* « Amontonar » et *Muluba*. Ce *ba* final ne devrait-il pas être rapproché d'une ancienne syllabe *ba* qui se serait, aujourd'hui encore, conservée en Maya avec le sens de pronom réfléchi « Se, Semetipse » ?

J. *Actif distributif*. — S'obtient en ajoutant la finale *la* dans les mêmes cas où le 2e Actif ajoute *ba*. L'emploi de la *Bindevocal* y est également le même. Ex. : *Ya*, « Dar » et *Yala* — *Bi*, « Andar » et *Bila* — *Pax*, « Partir, dividir » et *Paxla* — *Chap*, « Coger » et *Chapala*.

Ajoutons que si le radical verbal se terminait par un *h*,

cette aspirée tomberait devant la finale *la*. Ex. : *Logoh*, « Amar » et *Logola*.

Cette désinence *la* doit-elle considérée somme substantiellement identique à l'adverbe démonstratif *La* « Allà » ?

Ajoutons que le verbe en *la* se présente souvent avec une valeur fréquentative ; par exemple : *Bila* se prendra volontiers dans le sens de « Ir frecuentamente. »

Deuxième groupe (dérivé double) :

1er sous-groupe (dérivé de l'actif *Ba*),

A. Voix neutre. . *Bakabaan*.
— passive . *Bakabaax*.

On remarquera que *Bakaba*, forme active de ce verbe, ne prenant point de finale caractéristique, appartient à une autre section que ses deux autres voix.

B. Voix active distributive. — *Bakabala*, « Barrenar frecuentatmente ».

2e sous-groupe (dérivé du participe présent neutre en *al*).

Voix active. . . *Bakaleh*.
— neutre . . *Bakalen*.
— passive. . *Bakalex*.

3e sous-groupe (instrumental, formé au moyen de la suffixe *ib*).

Voix active. . . *Bakibeh* « Percer avec un instrument. »
— neutre . . *Bakiben*.
— passive. . *Bakibex* « Être percé au moyen d'un instrument. »

Nous nous demanderions volontiers si cette suffixe *i* ne résulte pas simplement de l'adjonction d'un *i* euphonique à la particule *ba*, « où, d'où » ?

4e sous-groupe (compulsif, formé de la suffixe *iz*).

Voix active. . . *Bakizah*, « Faire percer quelqu'un ou quelque chose. »
— neutre. . *Bakizau*, « Faire percer, *in abstracto*. »
— passive. . *Bakizax*, « Être fait percer, être percé. »

5e sous-groupe (participiel passé, de la suffixe *om*) ; par exemple dans *Bakom* « chose percée », et *Nubakom* « La chose que j'ai percée ».

Voix active. . . *Bakomah*.
— neutre . . *Bakoman*.
— passive. . *Bakomax*.

6e sous-groupe (formé au moyen de *u* suffixe; Ex. :

α. (Radical.)

Voix active. . . . . *Bakuh*.
Voix neutre. . . . . *Bakun*.
1re voix passive . . *Bakux*.
2e voix passive. . . *Bakutah*.

D'après Ximenes, *Bakuh* offrirait le sens tout à fait anormal de « Volver el rostro » : faisons observer toutefois que ce sens insolite disparaît dans les autres dérivés tels que *Bakumah*.

β. (Formé du participe présent en *uy*.)

Voix active. . . *Bakuyah*.
— neutre . . *Bakuyan*.
— passive. . *Bakuyax*.

γ. (Formé du verbal passé en *um*.)

Voix active. . . *Bakumah*.
— neutre . . *Bakuman*.
— passive. . *Bakumax*.

Troisième groupe (dérivé multiple) :

1er sous-groupe (participiel présent neutre et instrumental).

Voix active. . . *Bakalibeh*, « Percer avec ».
— neutre . . *Bakaliben*.
— passive. . *Bakalibex*, « Être percé avec »

2e sous-groupe (participiel présent neutre et compulsif).

Voix active. . . *Bakalizah*.
— neutre . . *Bakalizan*.
— passive. . *Bakalizax*.

3e sous-groupe (compulsif instrumental).

Voix active. . . *Bakizabeh*, « faire percer avec ».
— neutre . . *Bakizaben*.
— passive. . *Bakizabex*.

4e sous-groupe (principiel neutre-actif et compulsif).

Voix active. . . *Bakuyahizah*.
— neutre . . *Bakuyahizan*.
— passive. . *Bakuyahizax*.

5e sous-groupe (neutre-intensif-compulsif).

Voix active. . . *Bakakizah*.
— neutre . . *Bakakizan*.
— passive. . *Bakakizax*.

IIIe Section (Redoublée).

1er *Groupe* (à consonne initiale redoublée).

Ces verbes dérivent d'un participe pluriel terminé en *o*.

A. Verbes dérivés d'un participe pluriel en *oh* qui lui-même s'obtient en répétant la consonne initiale du verbe après la racine et avant la final *oh*. Ex. : *Ba*, « Mascar » et *Baboh* — *Meh*, « Doblar la rodilla » et *Mehmoh*. Si le verbe radical

avait pour voyelle un *u*, le *o* de la désinence se trouverait lui-même remplacé par cette voyelle. Ex. : *Zu*, « Limpiar » et *Zuzuh*. Au cas où le radical verbal se terminerait par une consonne autre que *h*, *x* ou *z*, on intercalerait un *o* euphonique avant la désinence. Ex. : *Bak* et *Bakaboh* — *Pil* et *Pilipoh*. Si toutefois, la voyelle du radical était un *u*, c'est encore cette même lettre qui remplacerait l'*o* euphonique.

Parfois, on supprime la voyelle euphonique et l'on a par exemple : *Makmoh*, « commettre le mal à plusieurs » pour *Makamoh*. — *Pilpoh*, pour *Pilipoh*. L'on va même, au besoin, jusqu'à supprimer aussi la finale *oh* et alors le redoublement seul de la consonne initiale indique le participe redoublé. Ex. : *Bakb* pour *Bakaboh*.

Le verbe formé par le participe ne se peut d'ailleurs employer qu'au pluriel. Ex : *X'ohtzapatzox*, « Fuimos encerrados » de *Tzapatzoh*, « Encerrados » — *Ebakaboh*, « Estan barrenados », etc.

B. Verbes formés d'un participe en *ot*. Ce participe se peut prendre parfois comme verbe impersonnel, ainsi que nous le fait savoir Ximenes, par exemple : dans le sens de *Hierve* « Cela bout » — *Mumbra*, « Il éclaire, il fait des éclairs ». Il se forme de la même façon que le verbe précédent en *oh*, à cette exception près que la désinence *ot* n'est pas sujette à tomber. De ce dit verbe en *ot*, l'on obtient d'ailleurs des actifs, neutres ou passifs tels que *Bakbotih-Bakbotin-Bakbotix*, d'où les compulsifs *Bakbotizah-Bakbotizan-Bakbotizax*. Ximenes donne d'ailleurs à ce verbe *Bakabot* ou *Bakbot* le nom de fréquentatif métaphorique, parce qu'il ne pouvait en trouver, dit-il, de plus approprié.

C. Verbes formés par la finale *ob*. Ce sont des verbes neutres, nous dit la Grammaire de l'abbé Brasseur, que l'on obtient en redoublant la consonne initiale avant ladite désinence. La

voyelle intermédiaire reste d'ailleurs variable suivant les exigences de l'écho vocalique. Ex. : *Bakabob* du radic. *Bak* — *Pilipob* ou *Pilpob* du rad. *Pil*, etc.

2e *Groupe* (à consonne finale redoublée).

Se compose de verbes à sens neutre intensif et ajoute une nuance de force ou de solidité à l'idée exprimée par le radical monosyllabique. On les obtient en redoublant à la fois la consonne finale de ce dit radical et la voyelle qui le précède. Ex. : *Bah* ,« Fortalecer » et *Bahah*, « Tener mucha fuerza ». Du reste, ce radical verbal sert lui-même à former des actifs, compulsifs. Ainsi l'on a *Bakaquih*, d'où *Bakaquizah*, « Faire être percé, faire percer » du radic. *Bak*, etc., etc.

Jusqu'à présent, nous ne nous sommes occupé que du verbe à sens actif. Reste à dire un mot des verbes qui, par leur nature même, ne peuvent jamais prendre une valeur active, en un mot des neutres proprement dits. Ils paraissent donner naissance à un nombre de voix moins considérable que les précédents. Voici celles que fournit la Grammaire de l'abbé Brasseur d'après Ximenes :

Radical *Ul*, « Arriver ».

Compulsif : act., *Ulizah* ; neut., *Ulizan* ; pass., *Ulizax*.
Instrumental : act., *Ulibeh* ; neut., *Uliben* ; pass., *Ulibex*.
2e Actif-distrib. : act., *Ulibela* ; neut., *Ulibeloon* ; pass., *Ulibelox*.

II

Rectification d'un texte en langue Maya.

M. le Dr Brinton dans ses *Maya chronicles* donne le texte

indigène, avec traduction en anglais, de divers manuscrits ne langue Yucatèque où il est traité de l'histoire antique du Yucatan. Le premier des ouvrages ainsi reproduits est intitulé : « Livre du Chilam-Balam de Mani ». On sait que les Chilam-Balam constituaient une espèce de sacerdoce au temps de la gentilité et qu'en cette qualité ils étaient chargés de la rédaction et de la conservation des annales de chaque cité.

Quant à la cité de Mani, elle fut fondée environ soixante-dix années avant l'arrivée des Espagnols et sitôt après la ruine de l'antique métropole de *Mayapan*. Ce tragique événement avait été le résultat de la rivalité existant entre deux maisons princières du pays, à savoir les *Cocomes* et les *Tutul-xiuhs*. Ces derniers dont le nom signifie : « Les rejetons de race Toltèque » étaient incontestablement de race Nahuatle ou Mexicaine. Ils firent aux Cocomes une guerre acharnée qui se termina par le massacre d'un grand nombre de membres de la famille de ces derniers. Les survivants se hâtèrent d'abandonner leur capitale en ruine et allèrent, 15 milles plus loin, construire la ville de Mani dont le nom paraît signifier en Maya : « fini, c'est fini, c'est passé. »

Quoi qu'il en soit, la première phrase du document indigène semble fort obscure. Elle doit avoir été reproduite d'une façon inexacte dans le document dont s'est servi M. le Dr Brinton. Elle débute d'ailleurs ainsi :

Lai utzolan katun lukci ti cab, ti yotoch Nonoual Cante anilo Tutulxiu.

M. Brinton traduit ainsi :

This is the arrangement of the Katuns since the departure was made from the land, from the house Nonoual, where were the four Tutulxiu.

« Voici la série des Katuns (époques) écoulées depuis qu'eut

lieu le départ de la terre de la maison de Nonoual où étaient les quatre Tutul-xiuhs. »

Les premiers mots de cette phrase ne présentent aucune difficulté au point de vue de la traduction. Les *Katuns* constituaient, on le sait, les périodes de vingt ou, dans certains cas, de vingt-quatre ans dont les Mayas se servaient pour leurs computs chronologiques. Nous n'avons pas à rechercher ici ce que signifie exactement ici ce terme de « maison de *Nonoual* ». On ne saurait guère douter qu'il ne désignât un pays habité par des populations de race Nahuatle ou Mexicaine. Les Tutul-xiuhs, nous nous sommes efforcé de l'établir dans un précédent travail, constituaient une tribu d'origine Toltèque ou Mexicaine qui avait occupé jadis la ville de Tulapan, identique à la moderne *Ciudad réal de Chiapas*. Ils la quittèrent vers l'an 383 de notre ère pour envahir le Yucatan. Le nombre *quatre* dont il est question dans ce récit possède une valeur évidemment cabalistique. C'est un chiffre sacré. Rappelons-nous, à ce propos, les quatre voyages (aller et retour) entrepris, d'après la légende, par Votan, le civilisateur mythique du Chiapas, pour aller de Valum-Votan à *Valum-Chivim* ou Xibalba, probablement identique à la cité actuelle de *Xicalanco*.

Les seuls termes dont il semble difficile de se rendre compte seraient *Canté* et *Anilo*. Le premier mot se compose de la racine *Can*, 4, mais suivie de *te* comme *particula para contar*. Or, cette syllabe *te*, comme nous l'apprend Beltram, ne s'emploie que pour le compte d'objets ronds, tels qu'œufs, grains de cacao ou autres objets du même genre. Elle ne saurait être usitée pour le comput d'êtres humains. Quant au mot *Anilo*, il ne signifie rien du tout. M. Brinton le rend par *Those the*, mais en prévenant lui-même le lecteur que sa traduction reste bien douteuse.

Le plus simple ne serait-il pas de rétablir le texte en remplaçant les expressions *Canté anilo* par *Can étaile*, litt. : « Les quatre compagnons » ? Cela serait parfaitement correct au point de vue grammatical et d'ailleurs absolument d'accord avec ce que nous dit plus loin l'auteur indigène, à savoir que ces conquérants de race mexicaine formaient entre eux une ligue, qu'ils constituaient une sorte de confédération. Le système fédératif était tout à fait dans la tradition mexicaine. Rappelons-nous, à ce propos, la sorte de triarchie que rencontra Cortes, et qui était formée des trois États de Ténochtitlan, Tlacopan et Tezcuco. Elle aurait succédé, d'après la légende, à une autre triarchie plus antique, celle de Tollan, d'Otompan et de Cuitlahuac, laquelle constituait la vieille confédération Toltèque.

Ajoutons enfin qu'il a pu suffire d'une légère négligence de copiste pour transformer *Can étaile*, seule forme correcte à notre avis, en *Canté anilo*.

III

Des voix verbales en Maya.

Il n'existe en Maya ancien, comme dans la plupart des autres dialectes de la même famille, et nous pourrions presque dire dans la grande majorité des langues américaines, que deux paradigmes de conjugaison bien tranchés, l'intransitif formé du nom abstrait et de l'auxiliaire *Cah*. Par exemple : *Cimil-in-cah*, « Je meurs ; litt. : « Mortuum ego agere, mortem ego agere », et le transitif, résultant de l'union du pronom au nom

d'agent. Ex. : *Ten Cambezic*, « Je l'enseigne », litt. : « Nunc ego doctor, nunc ego docens ». Quant aux verbes, il convient de les répartir en trois classes bien tranchées ou même en quatre, si l'on veut en faire une à part pour les verbes défectifs ou irréguliers. Le nombre des conjugaisons de Beltram se trouverait donc bien le même que celui des voix verbales existant réellement dans la langue, mais c'est à peu près la seule affinité que l'on puisse découvrir entre elles.

La 1re classe ou *transitive propre* sera formée des verbes pouvant, tour à tour, être pris comme actifs ou comme neutres et qui, par suite, se conjuguent suivant les cinq voix : 1° intransitive simple; 2° active simple ; 3° passive ; 4° compulsive; 5° compulsive passive. Prenons pour exemple : *Canal*, « Savoir », qui nous donne *Canal-in-cah*, « Je sais, *in abstract o* — *Ten Cantic*, « Je le sais » — *Canbal*, « Être su, connu » — *Ten Cambezic* ou *Cambzic*, « Je fais savoir, j'enseigne » et *Cambezabal*, « Être instruit, enseigné ».

La 2e classe ou *participielle* comprend les verbes transitifs dans lesquels le pronom final se trouve précédé d'une suffixe participielle en *an*. Ex. : *Ten Canantic*, « Je le garde ». Ils ne possèdent, outre la voix active, que le passif. Ex. : *Canantabal*, « Être gardé ».

La 3e classe est celle des verbes à sens essentiellement neutre et qui, par suite, ne sauraient recevoir de passif. Ex. : *Cimil*, « Mourir ». En revanche, ils sont susceptibles d'avoir un compulsif actif et un autre passif. Ex. : *Cimez*, « Faire mourir, tuer » et *Cimzabal*, « Être fait mourir, être tué ». Nous ne parlerons point ici des verbes defectifs ou irréguliers, cela nous entraînerait trop loin. Nous bornant donc à ceux dont il a été parlé plus haut, voici le tableau que l'on pourrait tracer des diverses formes verbales en langue Maya

	TRANSITIVE	PARTICIPIELLE	NEUTRE
VOIX INTRANSITIVE	*Hanal in cah*, Je mange, *in abstracto*.		*Cimil in cah*. Je meurs
VOIX ACTIVE	*Ten Hantic*, Je le mange.	*Ten Canantic*, Je le garde.	
VOIX PASSIVE	*Hantabal in cah*, Je suis mangé.	*Canantabal in cah*, Je suis gardé.	
VOIX COMPULSIVE	*Ten Hantzic*, Je le fais manger.		*Ten Cimzic*, Je le tue, je le fais mourir.
VOIX COMPULSIVE PASSIVE	*Hantzabal in cah*, Je suis fait être mangé. je suis dévoré.		*Cimzabal in cah*, Je suis tué.

UNE LÉGENDE INDIENNE

PAR

LOUIS DE TURENNE

Les Indiens qui habitent encore la région située entre le Mississipi et les montagnes Rocheuses sont menacés de disparaître complètement dans un temps très prochain et, avec eux, disparaîtront ces mythes transmis d'âge en âge, sous la forme de légendes contées, dans chaque tribu, par un conteur attitré, durant les longs soirs d'hiver.

C'est une de ces légendes que nous nous proposons de faire connaître.

Elle fut recueillie en 1870, chez les Indiens Yutes, par le professeur J. W. Powell et nous fut communiquée en 1875, par un professeur, secrétaire de la Smithsonian Institution, à Washington, à la suite d'une conversation dans laquelle nous avions établi qu'il n'y a, dans les traditions des Peaux-Rouges, aucun point réel de ressemblance avec les traditions conservées chez des peuples plus civilisés, contrairement à ce que nous avait dit l'apôtre Mormon John Taylor. Celui-ci, plus tard Président des Saints des Derniers Jours, — après la mort de Brigham Young, — se fondant sur des similitudes qu'il prétendait avoir constatées, avait été jusqu'à nous laisser

entendre, très sérieusement, la possibilité, à son avis, de rattacher l'origine de certaines tribus indiennes aux Israélites qui, 600 ans avant J.-C., sous le règne de Sédécias, s'expatrièrent, lorsque Nabuchodonosor prit et brûla Jérusalem.

Il n'est peut-être pas inutile de rappeler, avant d'aller plus loin, que les Indiens Yutes, Soshones, etc., croient, en général, à un Grand Esprit, créateur de toutes choses, résidant particulièrement dans le Soleil, le Feu, la Terre, qu'ils prennent à témoin de l'obligation qu'ils contractent, quand ils font une promesse solennelle. Ils admettent l'immortalité de l'âme et une vie future où le guerrier sera récompensé ou puni, selon ses mérites. En dehors de ces points fondamentaux, leurs croyances varient comme leurs coutumes et leurs rites religieux.

Ce fut au cours d'une de ses campagnes d'exploration si remarquables, qu'étant campé dans la vallée de la Virgin River, qui déverse ses eaux dans le grand cañon du Colorado, près d'une tribu d'Indiens Yutes, le professeur J. W. Powell put, un soir, obtenir du chef de cette tribu, — il se trouvait être en même temps un Tu-gwi' na-gunt, c'est-à-dire un de ces conteurs dont nous avons parlé plus haut, — le récit que, dans le compte rendu de son exploration, il rapporte ainsi qu'il suit, de :

LA LÉGENDE DES SO'-KUS WAI'-UN-ATS

OU

DU JEUNE HOMME UN EN DEUX PERSONNES

Un jour, Tum-pwi-nai'-ro-gwi-nump, = l'Homme à la Chemise de pierre, = tua Si-Kor', = La Grue = et voulut enlever

la femme de celui-ci, mais s'apercevant qu'elle avait un enfant et craignant que cet enfant ne devînt un embarras pour lui, il donna à la mère l'ordre de le tuer. La mère ne put s'y résoudre, cacha l'enfant sous ses vêtements et le porta à sa grand'mère, la suppliant de le garder, puis elle dut partir avec son ravisseur.

Au bout de quelques années, l'enfant était devenu un beau garçon qui, reconnaissant à sa grand'mère des soins dont elle l'avait entouré, ne la quittait jamais.

Un jour où il était occupé avec elle à déterrer des racines de plantes aquatiques et à les rassembler en un tas, au bord de la rivière, il fit remarquer à sa grand'mère qu'il avait moins de peine que d'habitude à arracher les racines et il lui en demanda la raison; mais la vieille femme ne put répondre: comme ils poursuivaient leur récolte et que l'extraction des racines exigeait de moins en moins d'efforts, leur étonnement alla en augmentant jusqu'à ce que la grand'mère finit par dire : « Il va assurément se passer quelque chose d'extraordinaire. » Le jeune garçon, sur ces entrefaites, ayant été au tas qu'il avait réuni, constata que les racines avaient disparu et il accourut auprès de sa grand'mère, s'écriant : « Grand'mère, avez-vous déplacé le tas de racines? » Et celle-ci répondit : « Non, mon enfant; peut-être ont-elles été emportées par un Esprit : n'en arrachons plus et allons-nous en. » Mais le jeune garçon ne fut pas satisfait et voulut savoir ce que cela pouvait signifier; il se mit à chercher et bientôt aperçut un homme assis au pied d'un arbre; il l'accusa d'être l'auteur du vol, lui jeta de la boue et des pierres tant et si bien qu'il lui cassa une jambe ; l'homme, qui n'avait rien répondu aux accusations de l'enfant, ne parla pas non plus après qu'il eut été ainsi blessé, il demeura triste

et silencieux; il se contenta de lier des morceaux de bois autour de sa jambe cassée, pour la maintenir, puis il alla la plonger dans la rivière et, s'étant rassis sous l'arbre, il fit signe à l'enfant de s'approcher. Lorsque celui-ci fut auprès de lui, l'étranger dit à l'enfant qu'il avait une chose de haute importance à lui révéler. « Mon fils, ajouta-t-il, cette vieille femme t'a-t-elle jamais parlé de ton père et de ta mère? — Non, répondit l'enfant, je n'ai jamais rien su d'eux. — Mon fils, vois ces ossements épars sur le sol. D'où proviennent-ils? — Comment pourrais-je le savoir? reprit l'enfant, peut-être sont-ce les ossements de quelque grand cerf qui a été tué ici. — Non, répondit le vieillard. — Peut-être sont-ce les ossements d'un ours? » Mais le vieillard secoua la tête. L'enfant nomma successivement beaucoup d'autres animaux, mais toujours l'étranger faisait le même signe négatif. « Ce sont, dit-il enfin, les ossements de ton père; Chemise de pierre l'a tué et a laissé son cadavre pourrir ici comme la dépouille d'un loup. » Et l'enfant se sentit l'âme pleine d'indignation contre l'assassin de son père. Lors, dit l'étranger : « Ta mère est-elle dans la hutte là-bas? » Et l'enfant répondit : « Non. — Ta mère vit-elle sur les bords de cette rivière? » Et l'enfant répondit : « Je ne connais pas ma mère; je ne l'ai jamais vue; elle est morte. — Mon fils, reprit l'étranger, Chemise de pierre, qui tua ton père, a volé ta mère; il l'a emmenée sur les rives d'un lac loin d'ici et il en a fait sa femme. » Et l'enfant se mit à pleurer amèrement et tandis qu'il était aveuglé par ses larmes, l'étranger disparut. Alors l'enfant fut saisi d'étonnement de ce qu'il avait vu et entendu et son cœur se remplit de haine pour l'ennemi de son père. Il revint auprès de sa grand'mère : « Grand'mère, pourquoi ne m'avez-vous pas dit la vérité sur mon père et ma mère? » Et elle ne répondit pas,

sachant qu'un Esprit avait tout dit à l'enfant. Et celui-ci tomba à terre pleurant, sanglotant, jusqu'à ce qu'il fut soudain pris d'un profond sommeil, pendant lequel des choses extraordinaires lui furent révélées.

Il dormit ainsi pendant trois jours et trois nuits et quand il s'éveilla, il dit à sa grand'mère : « Je vais enrôler toutes les nations pour combattre avec moi. » Et incontinent, il se mit en route.

Pendant bien des jours, il parcourut les contrées les plus diverses, il gravit de hautes montagnes dont les sommets couverts de neige semblaient toucher le ciel, il traversa des grands fleuves sans fin et des forêts qui paraissaient impénétrables et, partout, auprès des peuples qui habitaient les régions qu'il visita, il trouva un accueil favorable et chaque nation se leva pour le suivre.

Lorsqu'il fut à la tête d'une armée dont les guerriers étaient aussi nombreux que les étoiles qui brillent dans la nuit, l'enfant, devenu un jeune homme, reprit le chemin qu'il avait parcouru et, devançant ses compagnons avec Shin-au'-av, = le Loup =, et To-go'-av, = le Serpent à sonnettes, = il arriva auprès de sa grand'mère. Lorsqu'ils eurent mangé tous trois, il dit à sa grand'mère : « Coupez-moi en deux ! » Mais elle hésita, lui répondant qu'elle ne voulait pas tuer celui qu'elle aimait si tendrement. « Coupez-moi en deux ! » reprit le jeune homme. Il lui donna une hache de pierre qu'il avait rapportée d'un pays éloigné et avec un air d'autorité irrésistible, de nouveau, il lui donna l'ordre de le couper en deux. Et elle se leva, elle le fendit en deux et elle s'enfuit, morte d'épouvante. Et voici qu'il advint qu'au lieu du jeune homme qui un instant avant était debout devant la vieille femme, il y eut deux jeunes gens tellement pareils, qu'il n'était pas possible de les distinguer l'un de l'autre.

Lorsque les peuples enrôlés arrivèrent à leur tour, pour camper, le Loup et le Serpent à sonnettes leur racontèrent ce qui venait d'arriver. Ils en tirèrent un augure favorable pour la réussite de leur expédition contre Chemise de pierre et ils ne tardèrent pas à se mettre en marche pour aller l'attaquer.

Or, pendant son sommeil qui avait duré trois jours, l'enfant avait été avisé de l'existence d'une coupe magique et il l'avait rapportée avec lui de son voyage parmi les nations et les So'-kus Wai'-un-ats la portaient entre eux, remplie d'eau. Le Loup marchait à leur droite et le Serpent à sonnettes à leur gauche; et les peuples suivaient dans l'ordre dans lequel ils avaient été enrôlés; ils étaient si nombreux qu'il eût fallu un jour tout entier, pour parcourir la distance qui séparait la tête de la queue de la colonne.

Après deux journées de marche, comme on était au milieu d'un désert, les nations commencèrent à souffrir de la soif et ne trouvant de l'eau nulle part, elles se jetèrent à terre, gémissant, murmurant qu'elles avaient été trompées et maudissant les So'-kus Wai'-un-ats.

Mais l'enfant dans son rêve magique avait été avisé des souffrances qu'auraient à supporter les siens; et il lui avait été commandé que l'eau que son frère et lui portaient dans la coupe enchantée ne fût employée que dans un cas de nécessité absolue. Les deux frères se dirent alors : « Le moment est venu de boire cette eau. » Et quand l'un eut vidé la coupe magique, il fut tout surpris de la retrouver pleine; et il la donna à son frère qui la vida et qui la retrouva pleine lui aussi. Et les So'-kus Wai'-un-ats la passèrent aux nations; et chacun y but à son tour, la coupe se trouvant toujours pleine jusqu'au bord.

Mais le Loup gisait sur le sol, mort de soif et comme c'était

un grand chef très respecté, toutes les nations se mirent à se lamenter sur sa mort. Les deux frères, levant alors la coupe au-dessus de son cadavre, l'aspergèrent de quelques gouttes d'eau et le Loup se levant dit : « Pourquoi m'avez-vous dérangé? J'ai eu une vision. J'ai vu des montagnes, des rivières, des prairies, de nombreux arbrisseaux couverts de miellat. » Il prit la coupe et but, mais lorsqu'il l'eut vidée, elle resta vide et tout le monde s'étant désaltéré, on se remit en marche plein d'ardeur.

Le lendemain, la nourriture fit défaut et les nations souffrant cruellement de la faim, recommencèrent à murmurer et à maudire les So'-kus Wai'-un-ats. Mais ceux-ci aperçurent dans le lointain une antilope debout sur une éminence et dont la silhouette se découpait sur le ciel ; et le Loup savait que c'était l'antilope aux yeux innombrables que Chemise de pierre utilisait comme sentinelle ; et il proposa d'aller la tuer. Mais le Serpent à sonnettes prit la parole et dit : « Il serait préférable que j'y allasse, car elle te verra et prendra la fuite. » Les So'-kus Wai'-un-ats, cependant, dirent au Loup d'y aller : et il partit se dirigeant vers la gauche de l'éminence sur laquelle se tenait l'antilope, faisant ainsi un grand détour pour s'abriter derrière une ligne de collines et surprendre l'animal. Alors le Serpent à sonnettes s'éloigna un peu du camp et cria aux frères : « Me voyez-vous? » Et ils lui répondirent : « Non. — Cherchez-moi! » Et tandis qu'ils le cherchaient, le Serpent à sonnettes leur criait : « Je vous vois, vous faites ceci, vous faites cela. » Et ce qu'il disait était vrai, mais les frères ne pouvaient le découvrir.

Alors le Serpent à sonnettes vint à eux : « Vous voyez, leur dit-il, quand je le veux, je puis me rendre invisible. Le Loup ne peut tuer l'antilope car elle a un nombre d'yeux immense,

mais je puis la tuer, car je peux l'approcher sans être vu par elle. » Les frères, ainsi convaincus, lui permirent d'aller et il tua l'antilope. Quand le Loup la vit tomber, il entra dans une grande colère, car il était extrêmement fier de sa réputation de chasseur habile et très anxieux d'acquérir la gloire d'avoir tué la fameuse antilope ; et il se précipita pour frapper à mort le Serpent à sonnettes ; mais lorsque, en approchant, il vit que l'antilope était très grasse et serait un grand régal pour le peuple, il s'apaisa et dit : « Il importe peu qui a tué le gibier quand tout le monde peut en manger. »

Et les nations furent abondamment repues et elles reprirent leur marche.

Le jour suivant, elles eurent de nouveau à souffrir de la soif et la coupe magique était vide; mais dans son rêve l'enfant avait été prévenu de ce qu'il devait faire et les So'-kus Wai'-un-ats, se changeant en colombes, prirent leur essor vers un lac sur les bords duquel se trouvait la demeure de Chemise de pierre.

En approchant du rivage, ils aperçurent deux jeunes filles qui se baignaient et comme ces jeunes filles étaient fort belles, ils s'arrêtèrent pour les admirer, puis, pour mieux les voir, ils vinrent se poser dans des buissons plus voisins de l'endroit où ces jeunes filles se trouvaient, mais ils se firent prendre à des pièges disposés pour prendre les oiseaux indiscrets. Les jeunes filles s'empressèrent d'accourir, de dégager les oiseaux qu'elles admirèrent beaucoup, n'en ayant jamais vu de semblables. Elles les apportèrent à leur père, Chemise de pierre, qui leur dit : « Mes filles, je crains fort que ce ne soit des espions envoyés par mes ennemis, car de pareils oiseaux ne se trouvent pas dans nos contrées. » Et il allait les tuer et les précipiter dans le feu, quand les jeunes

filles, avec larmes, le supplièrent de ne point les faire périr ; mais il ne céda à leurs instances qu'avec beaucoup de répugnance et de crainte. Elles prirent donc les oiseaux, les portèrent sur le rivage du lac et leur donnèrent la liberté.

Une fois libres, les colombes volèrent vers le buisson chercher la coupe magique qu'elles y avaient perdue; l'ayant retrouvée, elles la transportèrent sur l'eau au milieu du lac, se posèrent dessus et les jeunes filles crurent que les oiseaux s'étaient noyés.

Les oiseaux, remplissant la coupe, reprirent leur vol et la portèrent aux nations dans le désert ; ils arrivèrent juste à temps pour les sauver ; chacun à son tour vida la coupe qui se remplissait à mesure, et lorsque le dernier eut bu, elle resta vide.

Les frères rendirent compte de leur aventure avec Chemise de pierre et ses filles.

Le lendemain, la colonne arriva près de la région habitée par Chemise de pierre et les deux frères partirent en reconnaissance. Apercevant une femme qui cueillait des graines, ils s'approchèrent d'elle et devinèrent que c'était leur mère que Chemise de pierre avait ravie à Si-Korkir = La Grue. Ils lui dirent qu'ils étaient ses enfants. Elle répondit que cela ne pouvait être, qu'elle n'avait jamais eu qu'un fils ; mais les jeunes gens lui racontèrent leur histoire, la façon dont ils étaient de Un devenus Deux et elle finit par être convaincue. Elle voulut alors les détourner de faire la guerre à Chemise de pierre et leur dit qu'il n'y avait pas de flèche qui pût traverser son bouclier, qu'il était un illustre et grand guerrier, très redoutable, que son seul plaisir était de tuer ses ennemis. Elle ajouta que ses filles étaient armées d'arcs et de flèches magiques. Elles pouvaient tirer si vite ces flèches, qu'en un

instant, celles-ci obscurcissaient le ciel comme un nuage. Les jeunes filles n'avaient même pas besoin de viser, leur volonté suffisant pour imposer aux flèches de frapper le but qui leur était assigné, de telle sorte que l'armée tout entière pourrait périr avant qu'un seul de leurs soldats eût eu le temps de tirer une flèche avec un arc ordinaire. Mais les jeunes gens lui révélèrent ce que l'Esprit avait fait connaître à l'enfant, durant son long sommeil et la promesse qu'il lui avait faite que Chemise de pierre serait tué. Ils lui dirent de se rendre au bord du lac dès l'aurore, de façon à ne pas courir de danger durant la bataille prochaine.

Pendant la nuit, les So'-kus Wai'-un-ats se changèrent en souris et se rendirent à la demeure de Chemise de pierre; ils y trouvèrent les arcs et les flèches magiques des jeunes filles; utilisant leurs dents aiguës, ils coupèrent le nerf tendu sur le bois des arcs de façon à les rendre inutiles; pendant ce temps, Serpent à sonnettes se cachait sous un rocher voisin.

Au lever de l'aurore, l'homme à la Chemise de pierre se leva, sortit de sa tente, fier de sa force, plein de sécurité, et il vint s'asseoir sur le rocher sous lequel le Serpent à sonnettes se cachait; et celui-ci, saisissant l'occasion favorable, plongea son couteau dans le flanc du grand guerrier.

Chemise de pierre fit un bon prodigieux et cria à ses filles qu'ils étaient trahis, que l'ennemi était proche; et elles se saisirent de leurs arcs enchantés et de leurs carquois pleins de flèches magiques; et elles coururent à la défense de leur père. Au même instant, toutes les nations qui avaient cerné le campement se précipitèrent au combat. Mais les deux jeunes filles s'apercevant que leurs armes avaient perdu leur vertu, firent signe aux assaillants de s'arrêter comme si elles voulaient parlementer; puis s'étant penchées quelques secondes

sur le corps de leur père frappé mortellement, elles entonnèrent le chant et dansèrent la danse de la mort, tournant en cercles vertigineux autour du grand guerrier trépassé, gémissant, se lamentant, poussant des hurlements de désespoir ; enfin, se laissant tomber, elles exhalèrent leur dernier soupir.

Les vainqueurs ensevelirent les jeunes filles sur les bords du lac, mais le corps de Tum-pwi-nai'-ro-gwi-nump fut laissé sur place, à pourrir, ses os devant à leur tour blanchir sur le sable, comme il en avait été pour les ossements de Si-Kor'.

Il est assez curieux de constater que deux des dictons qui ont cours chez les Yutes ont leur origine dans cette légende. C'est ainsi qu'il disent :

« Ne murmure point lorsque tu souffres dans l'accomplissement de ce que l'Esprit t'a commandé, car une coupe d'eau fraîche a été mise en réserve pour toi. »

Et encore :

« Peu importe qui tue le gibier, lorsqu'il y en a assez pour tout le monde. »

Notons aussi, en finissant, que d'habitude, les récits de ce genre ne sont point faits par un conteur unique, ni écoutés en silence ; que le narrateur souvent s'interrompt et que, parmi les auditeurs, il en est, — des vieillards, d'ordinaire, — qui lui donnent la réplique, tandis que l'un des plus anciens de la tribu, le sorcier quelquefois, ajoute des commentaires ou fait ressortir les points instructifs ou moraux de la légende.

En somme, ces récits sont des sortes de cérémonies, dans lesquelles les Indiens semblent se conformer à certains rites particuliers et qui ont, à la fois, quelque chose de théâtral et de religieux.

LES CARTES DU VOYAGE DE CHASTELLUX

CORMATIN GÉOGRAPHE

PAR

M. E.-T. HAMY

Membre de l'Institut, Professeur au Muséum d'histoire naturelle,
Président de la Société des Américanistes de Paris.

Chacun des deux volumes qui forment l'ouvrage bien connu du marquis de Chastellux sur les États-Unis[1] contient une carte d'une bonne exécution, ornée dans un des angles d'une vignette finement gravée.

La carte du premier volume, haute de 18 centimètres, large de 24, donne la côte Atlantique, de Portsmouth au nord, au cap May au sud, et le cours inférieur de la Delaware et du Connecticut. La vignette, gravée en bas et à droite, représente un gros rocher au bord de la mer accosté d'un grand arbre; un personnage appuyé sur une canne regarde arriver un trois-mâts armé de canons. Sur le rocher on a écrit l'inscription que voici :

CARTE

POUR SERVIR AU JOURNAL DE

Mr LE Mquis DE CHASTELLUX

Redigée *par Mr Dezoteux* Officier
dans *l'Etat-Major* de l'Armée.

1. *Voyages de M. le marquis de Chastellux dans l'Amérique septentrionale dans les années* 1780, 1781 *et* 1782. Paris, Prault, 1786, 2 vol. in-8.

Dans l'angle inférieur gauche on lit le nom du graveur « Aldring *Sculp.* »

La carte du second volume, de même hauteur, mais un peu plus large (27 cent.), comprend la côte, depuis Philadelphie au nord jusqu'à Portsmouth au sud, et l'intérieur du pays vers les monts Allegany. Le cours de James River est dessiné jusqu'au delà des Montagnes Bleues, et les rivières voisines sont attentivement esquissées. Le titre encadré avec soin par deux arbres reproduit celui de la première carte, avec de légères modifications typographiques.

L'*Avertissement de l'imprimeur* placé en tête du tome Ier mentionne les deux pièces en ces termes : « Les deux cartes géographiques présentent avec toute l'exactitude possible, non seulement les pays où l'Auteur a voyagé, mais tous les asyles où il s'est arrêté et dont il a fait mention dans ses journaux. Nous avons l'obligation de ces deux Cartes à M. Dezoteux, Capitaine de Dragons et Aide-Maréchal-des-Logis-Adjoint, qui les a rédigées et réduites. Cet Officier ayant fait la guerre en Amérique, a parcouru lui-même la plus grande partie des lieux indiqués dans ces cartes[1]. »

Le nom de ce géographe oublié est, sans le moindre doute, un nom de la Basse-Picardie ; c'est, vers la limite nord du Haut-Boulonnais, à moitié route entre Desvres et Hucqueliers, que se rencontre le village des Zoteux, dont il tire son origine. L'histoire médicale a conservé la mémoire d'un homme de bien, François Dezoteux, né à Boulogne-sur-Mer le 1er octobre 1724[2], inspecteur général des hôpitaux militaires, fondateur

1. *Loc. cit.*, p. 8.

2. J'ai copié naguère son acte de baptême ainsi conçu :

« Ce deuxieme octobre 1724 fut baptisé François fils legitime du Sr

de la première école de chirurgie d'armée que nous ayons eue en France, et l'un des défenseurs les plus ardents et les plus autorisés de l'inoculation.

Dans quelle mesure le Dezoteux des cartes américaines se rattachait-il au célèbre chirurgien boulonnais?

La feuille personnelle, conservée aux Archives du Ministère de la Guerre, devait, suivant toute vraisemblance, fournir, à cet égard, les éclaircissements désirables. Ce document, qu'on a facilement retrouvé, et qui s'applique bien à l'officier de l'armée d'Amérique, commence, en effet, en ces termes :

« DEZOTEUX *Pierre Marie Félicité, fils de Claude Antoine Armand et de Jeanne Charlotte Delafellonière, né le* 22 *novembre* 1751 *à Paris.* »

Or Claude-Antoine-Armand ou plutôt Antoine-Claude-Armand, père de notre cartographe, est un frère cadet de François. Il est né, comme celui-ci, dans la haute ville de Boulogne, de Daniel Dezoteux et de Louise-Catherine Brillard, le 9 mars 1726[1].

Daniel Dezoteux et de Louise Catherine Brillard son epouse. Il est venu au monde hier sur les neuf heures du soir et a eu pour parain Nicolas Dezoteux et pour maraine Marie Elisabeth Dezoteux qui ont signé avec nous. »

+ marque de Nicolas Dezoteux qui a déclaré ne savoir écrire.

François Dezoteux était le cinquième garçon issu de ce mariage. Il était né avant lui : I. Daniel-François (6 nov. 1716) ; II. Nicolas (30 août 1718) ; III. Daniel-Alexandre (7 septembre 1720) ; IV. Pierre-Marie (17 octobre 1722).

(Reg. aux baptêmes, mariages et sépultures de l'eglise paroissiale Boulogne — Saint-Joseph — Années 1716 et suiv.

1. Voici la copie de son acte de baptême :

« Le 10 mars 1726 a été baptisé un garçon, ne le 9, sur les 5 heures du

Pierre-Marie-Félicité est donc le neveu de notre chirurgien militaire, grâce auquel, sans doute, on le nomme à dix-huit ans aspirant au corps du génie (25 octobre 1769).

Il prenait rang comme sous-lieutenant au régiment Royal-Navarre-Cavalerie, le 24 mars 1772, devenait capitaine au corps des dragons le 3 juin 1779, et faisait, avec ce grade, en qualité d'aide de camp du général baron de Vioménil toute la campagne d'Amérique (1780-1783). Ses états de service portent même qu'il fut contusionné au siège de Yorktown (1781).

Dezoteux était adjoint au corps de l'état-major de l'armée, depuis quelque temps déjà (1er décembre 1784), lorsque l'éditeur des *Voyages du marquis de Chastellux* lui demanda ses deux cartes.

L'année 1788 le trouve aide-maréchal général des logis (1er juillet), employé au camp de Metz (1er septembre), puis major (16 novembre) et chevalier de Saint-Louis (21 décembre). Il venait d'être promu adjudant général et attaché à la 3e division militaire (1er avril 1791) lorsqu'il fut décrété d'accusation, comme complice de l'évasion du roi (juillet 1791). C'est alors qu'il émigra et que commença pour lui sous un nouveau nom une nouvelle existence.

L'adjudant général Pierre-Marie-Félicité Dezoteux, devenu le *baron de Cormatin*, a joué le rôle que l'on sait dans l'his-

soir, du légitime mariage de Daniel Dezoteux et Louise-Catherine Brillard, apothicaire et chirurgien de cette ville, qui a été nommé Antoine-Claude-Armand le parein M. Henry-Charles Guislin Desbareaux, la mareine, Mlle Marie-Antoinette-Benoît Du Bressel (*sic*) jeunes personnes de cette paroisse, qui ont ici signés avec moy le jour et an que dessus.

« De Roussel, pour Guislin. Marie-Antoinette-Benoîte Du Blaissel.
« De la Roche, prêtre, curé de Saint-Joseph. »

toire de la Chouannerie. Ce n'est pas le lieu de rappeler ici les événements auxquels il s'est mêlé dans l'Ouest après le départ de Puisaye pour l'Angleterre (septembre 1794). Je ne connais rien d'inédit sur ces tristes choses.

Je veux seulement rectifier une erreur commise à son propos par Louis Blanc et répétée par d'autres. L'auteur de l'*Histoire de la Révolution*[1], qui apprécie sévèrement les intrigues de Cormatin, ne connaît du personnage que ce qu'en disent les biographes[2] ou ce qu'il a trouvé au *Moniteur* ou dans les *Mémoires de Puisaye*. Il ne sait rien d'exact sur ses origines : il le nomme *Desotteux* et assure qu'il « était fils d'un chirurgien de village faisant les fonctions de barbier ».

Sans aucun doute, Claude-Antoine-Armand Dezoteux, le père de Cormatin, appartenait à la corporation des chirurgiens, mais c'est dans un chef-lieu de province, dans sa ville natale que nous le trouvons exerçant tout jeune encore et par intérim l'emploi de « commis greffier » de la communauté (2 octobre 1742). Il s'est d'ailleurs installé plus tard à Paris, où Cormatin a vu le jour en 1751[3].

Le grand-père, Daniel, l'arrière-grand-père, Philippe, exerçaient aussi dans la même ville de Boulogne-sur-Mer la profession d'apothicaire et de chirurgien. Philippe est y mort le 28 juillet 1712 à l'âge de quatre-vingts ans[4]. Daniel, né à

1. T. XI, p. 366.

2. Voir les biographies.

3. Voy. Babbe, Boisjolin et Sainte-Beuve, *Biographie universelle et portative des contemporains*. Paris, Levrault, 1834, in-8, t. II, p. 1363. — Etc.

4. Voici l'acte de décès de Philippe Dezoteux :

« Ce vingt-neuviesme juillet 1712 fut enterré Philippe Desoteux, âgé d'environ quatre-vingts ans. Il n'a reçu que le sacrement de l'Extrême-

Boulogne en janvier 1676[1], y est décédé le 21 avril 1739[2].

Nommé maître entre 1706 et 1711[3], et prévôt cette même année, Daniel a reçu en cette double qualité, le 17 octobre 1730, le sieur Raimbault, « lieutenant du premier chirurgien du Roy »

Il est créé greffier quinze jours plus tard par George Mareschal, *sur le bon rapport* qui lui a été fait et *sur les bons témoignages* qui lui ont été rendus *de sa probité, de son expérience et de sa capacité.* L'acte est du 3 novembre 1730, la réception a eu lieu le 20 du même mois. Mais dès mars 1734 des « indispositions de goutte » l'obligent à se faire suppléer. Sa dernière signature, sur le registre, est du 1er mars 1739; il mourait le 22 avril suivant[4]...

Onction estant tombé en apoplexie. Il mourut la veille sur les 3 heures du matin.

« Dericqson ».

1. L'acte de baptême de Daniel est ainsi formulé :

« Ce trentième janvier 1676 a esté baptisé un enfant masle, fils de Philippe des Osteux et de Marye Lescluse. Son parain Gabriel de la Fresnoy, qui l'a nôme Danyel; la maraine Marye Caron, veufve. »

2. Voici l'acte d'inhumation :

« Le 22 (avril 1739) a été inhumé Daniel Dezoteux, époux de Catherine Brillard, ancien apothicaire chirurgien de cette ville, sous-prevost de la Confrairie du Saint-Sacrement, decedé le 21, muni des sacremens, agé d'environ 63 ans — Dieuzet, Dezoteux, Raimbaut, chirurgien major. »

3. Le registre qui contient les délibérations de ces six années manque à la collection. Daniel Dezoteux ne figure pas dans les actes antérieurs à 1706 et en 1711 il est déjà prévôt.

4. Tous ces détails sont tirés des registres de la corporation des chirurgiens de Boulogne-sur-Mer conservés aux Archives municipales de cette ville.

On remarquera que les actes relevés ci-dessus attestent que les Dezoteux entretenaient des relations étroites avec les meilleures fa-

Je reviens à Cormatin, le descendant de tous ces braves gens, que je me figure, avec de telles hérédités, regrettant parfois les bistouris et les rasoirs des paisibles ancêtres, au milieu des intrigues malsaines où l'a jeté sa funeste ambition. Et plus tard, lorsque, condamné à la déportation par un conseil de guerre, il traîne dans les prisons de Cherbourg ou de Ham une misérable existence, je le vois se reporter aux heureux temps de sa jeunesse où, brillant aide de camp, il a chevauché très loin à travers la Pennsylvanie, et recueilli les éléments de ces deux curieuses petites cartes, seuls souvenirs, hélas! qui soient demeurés [1] de *Cormatin géographe!*

milles du pays; les du Blaisel, les de Roussel, les de Guizelin figurent dans leurs actes de catholicité.

Massiet est le nom « d'un garde-général des forêts du Roy, « époux de Marie-Élisabeth Dezoteux et qui devint plus tard « grand bailly de la principauté de Tingry » (*Renseignement communiqué par M. L. Bénard*).

1. Notre collègue M. Gabriel Marcel veut bien m'assurer qu'il a vainement cherché d'autres cartes de Dezoteux dans l'immense collection qu'il administre à la Bibliothèque nationale.

CONGRÈS DE MEXICO[1]

PAR

M. HENRI CORDIER

Professeur à l'École des Langues orientales vivantes,
Secrétaire général de la Société des Américanistes de Paris.

Le onzième Congrès des Américanistes s'est réuni à Mexico au mois d'octobre 1895. Tour à tour Nancy, Luxembourg, Turin, Bruxelles, Madrid, Berlin, Paris, Huelva, Stockholm s'étaient disputé l'honneur de recevoir les représentants de cette science nouvelle, multiple sous ses différents aspects, que l'on a appelée l'*Américanisme*.

Déjà à Paris, en 1890, le Nouveau-Monde avait réclamé le privilège, sorte de droit de préemption, de présider aux assises périodiques de cette science, mais le centenaire de Christophe Colomb sur qui, comme sur Homère, tant de villes prétendaient avoir des droits, fit donner la préférence à l'Espagne, qui ne pouvait mieux choisir pour célébrer une fête universelle que le lieu modeste où, errant, le grand homme vint tomber de fatigue et d'inanition sur la pierre qui devait être pour lui celle du salut, près du monastère de la Rabida.

Philadelphie et New-York s'étaient effacés devant l'Espagne des Rois catholiques, mais on devait bien être reconnaissant

1. Ces notes, sauf le commencement, ont été rédigées et traduites en partie d'après *El Universal*, de Mexico.

au Nouveau-Monde d'avoir cédé le pas à des ancêtres glorieux : Palos avait été le berceau ; la Scandinavie n'était-elle pas une aïeule ? Eric le Rouge n'a-t-il pas laissé sa marque glorieuse à la porte même que devaient franchir des successeurs imprévus ? La dette de reconnaissance était payée ; l'Amérique, aussi bien de Colomb que de Cabot, de Pizarre et de Cortez, de Cabral et nous, Français, disons-le, de Jacques Cartier, de Cavelier de La Salle, de Lemoyne d'Iberville, pouvait légitimement nous convoquer à son tour à une assemblée que Latins, Scandinaves, Anglo-Saxons, même Asiatiques et Africains, devaient se réjouir de voir réunie dans cet intérêt catholique, c'est-à-dire universel, de science, de paix, de tolérance.

Le Mexique a été le premier pays du Nouveau-Monde qui ait réuni ces assises scientifiques dont le Président a été M. le licencié Joaquín Baranda ; les Vice-Présidents : MM. José-Maria Vigil, le licencié Alfredo Chivero, M. Justo Zargosa et le Dr Seler ; le secrétaire général : M. Trinidad Sanchez Santos ; les secrétaires : MM. l'Ingénieur José Maria Romero, Lambert de Sainte-Croix, Ramon S. de Lascurain, Julio Zarata, Bréaux.

La séance préparatoire eut lieu le lundi matin, 14 octobre 1895, sous la présidence de M. le licencié Joaquin Baranda, ministre de la Justice, qui ouvrit la session ; le secrétaire du Comité d'organisation était M. Trinidad Sanchez Santos.

Voici la liste des délégués dans l'ordre de leur présentation :

École d'Agriculture : MM. les ingénieurs José C. Segura et Francisco Rodriguez.

Gouvernement de Tamanlipas : MM. Juan B. Castillo et Dario Balandrano.

Gouvernement de Nuevo Léon : MM. Narciso Davila et le Dr José Peon y Contreras.

Société d'Histoire naturelle : MM. le licencié Ricardo Ramirez et le Dr Jesùs Sanchez.

Gouvernement de Sonora : MM. José Patricio Nicoli et Angel M. Dominguez.

Institut médical : M. le Dr José Ramirez.

Association des ingénieurs et des architectes : M. l'ingénieur Ezequiel Ordoñez.

Société de géographie et de statistique : MM. le licencié Eustaquio Buelna et l'ingénieur Antonio Garcia Cubas.

Gouvernement de Puebla : M. Modesto Martinez.

Gouvernement de Coahuila : MM. l'ingénieur Rafael Ramos Arizpe et Hilarion Frias y Soto.

Gouvernement de Jalisco : MM. les licenciés Mariano Coronado et Luis Pérez Verdia.

Gouvernement de Oaxaca : MM. le licencié Emilio Pimentel et le Dr Juan N. Castellanos.

Gouvernement de Queretaro : MM. Antonio Arguinzonis et Rafael Chousal.

Gouvernement de Hidalgo : MM. le licencié Alfredo Chavero et le Dr Antonio Peñafiel.

Gouvernement du Tlaxcala : MM. le colonel Prospero Cahuantzi et Ignacio Carranza.

Gouvernement de Zacatecas : MM. Trinidad Garcia et le licencié Isidro Romo.

Gouvernement de l'État de México : MM. le Dr Manuel Villada et le licencié Manuel de Olaguibel.

Gouvernement de Guanaguato : MM. Ramon ALCAZAR et Pedro GONZALEZ.

Gouvernement de Michoacan : MM. les licenciés Rafael Reyes SPINDOLA et Victoriano PIMENTEL.

Gouvernement de Campèche : MM. Manuel PENICHE et Ramon S. DE LASCURAIN.

Gouvernement de Tabasco : MM. le licencié Joaquin D. CASASUS et CASTANARES.

Gouvernement de la Vera-Cruz : MM. Julio ZARATE et le Dr Gregorio MENDIZABAL.

Société « Pedro Escobedo » : M. le Dr Ignacio OCAMPO.

Gouvernement de Colima : M. Francisco C. PALENCIA.

États-Unis : S. E. M. Matt. W. RAMSON.

Brésil : S. E. M. Olyuto DE MAGALHAES.

France : S. E. M. H. BOULARD-POUQUEVILLE.

Guatemala : S. E. M. le licencié Emilio DE LÉON.

Nicaragua : MM. les licenciés Rosendo PINEDA et Agustin ARROYO DE ANDA.

Prusse : S. E. M. le Dr SELER.

Colombie et Pérou : S. E. M. José DE ANZUATEGUI.

Espagne : MM. Justo ZARAGOZA, Casimiro DEL COLLADO et Enrique DE OLAVARRI Y FERRARI.

Musée de Naples : S. E. M. Cesare POMA.

Musée d'Histoire naturelle des États-Unis d'Amérique : M. Marshall H. SAVILLE.

Real Academia de la Lengua Española, geografia de Madrid, Union Ibero Americana, et Sociedad Escritores y Artistos : S. E. M. Justo ZARAGOZA.

Académie de Jurisprudence : M. le licencié Agustin Arroyo DE ANDA.

Gouvernement de Aguascalientes : MM. le licencié Ezequiel A. Chavez et l'ingénieur Camilo A. Gonzalez.

***

Nous nous contenterons d'indiquer quelques-unes des communications qui nous ont paru présenter le plus d'intérêt :

Dans leur visite au Musée d'Archéologie, les membres du Congrès ont pu remarquer le *Calendrier aztèque* ou *Pierre du Soleil* qui passe, au dire de plusieurs personnes, pour être le monument le plus intéressant de la collection ; la pierre fut trouvée à Mexico, place de la Constitution ; une *divinité aztèque* (n° 24), haute de 1m,35 et large de 0m,80, qu'on croit être Huitzilopochli, dieu de la guerre; une tête colossale (n° 54), en diorite, qui rappelle les têtes égyptiennes, probablement le dieu de l'eau ; la statue en pierre de Chac Mool (n° 56) assez remarquable comme œuvre d'art; la statue de Coatlicue (n° 84) découverte le 13 août 1790 dans les travaux de nivellement de la place de la Constitution ; le n° 267 est une pierre de Tizoc trouvée au même endroit le 17 décembre 1791.

Le Dr Antonio Peñafiel a donné lecture de deux mémoires dont voici le résumé : le premier étant consacré à la division et la classification des langues et des dialectes employés jadis par les anciens habitants du territoire mexicain actuel et l'état dans lequel on les trouve aujourd'hui. Il y a sur ces questions deux ouvrages qu'il est nécessaire d'étudier : l'un de D. Francisco Pimentel publié en 1862, et réimprimé en 1874-5, *Cuadro descriptivo o Distribucion geografica de los idiomas del antiguo México*, l'autre la *Carta etnografica o geografia de Mexico antiguo* par Orozco y Berra, imprimée en 1864. Le résultat des recherches du Dr Penafiel est que 55 idiomes in-

digènes se parlent dans le territoire de la République; le prochain recensement indiquera le chiffre exact du rapport entre les individus qui emploient ces langues et ceux qui parlent l'espagnol, mais on peut d'ores et déjà affirmer que les premiers forment les deux tiers de la population : il n'y a ni grammaires ni vocabulaires de ces idiomes, ce qui augmente les difficultés des rapports entre les différents éléments ethniques et par suite retarde une civilisation uniforme de tous les Mexicains. M. Peñafiel énumère un à un les cinquante-cinq idiomes, ainsi que les endroits dans lesquels ils se parlent, par exemple : District fédéral, 1 ; Aguascalientes, 2 ; Colima, 1 ; Chiapas, 11 ; Chihuahua, 5 ; Durango, 1 ; etc. De ceux qui ont des grammaires et des vocabulaires écrits, il faut mentionner l'otomi, le tarasco, le mixteco et le tarahumara. On peut noter des transformations dans ces langues ; de nouvelles se sont même formées dans Oaxaca, entre les Mixtecos et les Zapotecos. Le Gouverneur a mis à la disposition de Don Peñafiel tout ce qui pouvait faciliter son travail ardu ; on cherche moins à donner en ce moment une classification des langues d'après leur caractère philologique qu'à dresser un catalogue d'une utilité pratique. Il faudra encore quelques années pour mener à bonne fin le travail. On se rappellera que Orozco y Berra divisait ces langues en onze familles, trente-cinq idiomes et soixante-dix-neuf dialectes. Suivant une autre classification, les langues sont classées en cent vingt vivantes et soixante-deux mortes ; il est certain que cent quatre-vingt-deux manières de s'exprimer sur un territoire de près de deux millions de kilomètres carrés, renfermant onze millions d'habitants, retardent singulièrement les progrès de la civilisation. L'ouvrage de Don A. Peñafiel comprend six volumes entièrement terminés dont l'impression se poursuit en ce moment.

L'autre mémoire de Don A. Peñafiel a pour titre : *Decifracion y comparacion de geroglificos de antiguos mexicanos* et a pour objet le Codex *Fernández Leal*, qui est l'histoire figurative des invasions des Mexicains dans Oaxaca et Tehuantepec conduits par le grand guerrier Ahuizotl. Il présente aussi une étude étymologique avec la représentation hiéroglyphique des noms de lieux et un autre livre contenant la relation des tributs qui devaient être envoyés à l'empereur Moctezuma II. Le Dr Peñafiel a également traduit quelques fables d'Ésope dans l'idiome aztèque et lorsque, en descendant de la tribune, il annonce que de toutes ses recherches il résulte que la civilisation mexicaine présente un grand caractère d'unité, il est accueilli par de chaleureux applaudissements.

A la suite de la communication du Dr Peñafiel, je dois marquer une très intéressante communication du prêtre Agustin Hunt y Cortés, Américain de nation, arrivé dans le pays depuis vingt-quatre ans, sur la transcription de l'idiome nahuatl, dont la forme la plus pure est parlée dans Texcoco où une académie a été fondée en 1883 pour son étude. M. Hunt et les anciens du pays ont pu former un abécédaire de la langue comprenant dix-neuf lettres.

M. Francisco del Paso y Troncoso lit un mémoire sur les « Libros del Anáhuac » se rapportant principalement au manuscrit du Vatican.

M. Rodriguez, représentant l'État de Morelos, décrit un monument très important pour l'histoire ancienne du pays, situé au nord-est de Cuernavaca, dans un village appelé Tomoztlan (terre ferrugineuse). C'est une pyramide qui mesure 20 mètres de hauteur, divisée en trois parties : elle était à la fois tombe, temple et observatoire astronomique des naturels.

Nous ne manquons pas de retrouver la théorie qui fait descendre les Américains d'une des douze tribus d'Israël. La tradition consultée par M. Diaz constate que les gens du Yucatan, les Mexicains, les Péruviens pratiquaient la circoncision, que chez ces deux derniers peuples, le samedi était jour saint, qu'ils conservaient le feu sacré avec grand soin, etc. Je crois inutile d'insister sur une question jugée d'avance.

POTERIE AMÉRICAINE ET JAPONAISE

PAR

M. FÉLIX RÉGAMEY

« La communication entre les deux mondes se manifeste d'une manière indubitable dans les cosmogonies, les monuments, les hiéroglyphes et les institutions des peuples de l'Amérique et de l'Asie. » M. de Humbolt, auteur de ces lignes, aurait pris plaisir sans doute à examiner les objets qui font le sujet de nos deux planches. Ce sont des vases en terre commune recueillis au Japon et dans le Missouri.

Les bols américains en terre cuite nous sont fournis par M. B. A. Conant, « member of the Saint-Louis Academy of science, and of the American Association for the advancement of science », et l'image que nous en donnons est le fac-simile d'une planche tirée de son ouvrage publié à Saint-Louis en 1879, sous ce titre : *Foot-prints of vanished races in the Mississipi valley.*

J'ai trouvé le bol japonais à Kioto, lors de mon voyage au Japon, il y a vingt ans. L'émail blanc craquelé qui le recouvre, sauf en sa partie inférieure, le distingue des bols américains : mais la forme choisie et le motif, emprunté au règne animal, sont identiques.

« The number of vessels of pottery which have been taken from the mounds in Missouri is prodigious and almost endless in variety », dit M. Conant au chapitre qu'il consacre à ces restes d'une civilisation disparue, et voici la description qu'il donne dans son ouvrage des bols reproduits ici :

« They are peculiar in this : the body of the vessels are

entirely devoid of ornamentation. From the edge of the lip on one side projects a small handle; on the opposite side is moulded the head of some beast or bird, and quite often a human head is represented.

« The thing to be specialy noticed is the diversity of form in the heads of the ducks. So faithfully are the distinctive features of the different varieties delineated that those at all familiar with them must believe that the artist according to the best of his skill conscientiously copied nature. The beautiful curve of the neck, and its union with the outline of the vessel itself could not possibly have been accidental. »

Plus d'art encore est dépensé dans le type japonais, et personne ne s'en étonnera. En effet nulle part mieux que dans ce petit coin de l'Asie, cher aux amis de la nature, on n'a vu se produire, en tous temps, une éclosion esthétique aussi complète, se manifestant en toutes choses, depuis l'ustensile de ménage le plus humble jusqu'aux plus superbes monuments.

L'excellence de la reproduction de mon canard japonais me dispense d'une ample description. Signalons cependant l'heureux emploi de la couleur : le bec rougeâtre, les plumes de la queue, noires, et l'œil, jaune, translucide.

La figure de profil offre à l'observation de légères cannelures, indication du plumage, en touches rudimentaires ; au fond du bol, une inscription est tracée en fins caractères, rouge et noir.

Je laisse à plus savant que moi les conclusions à tirer du rapprochement de ces deux types de l'Amérique ancienne et du Japon moderne, dont les frappantes analogies m'ont paru dignes d'attirer un instant l'attention des lecteurs du *Journal des Américanistes*.

Le Gérant : Ernest LEROUX.

ANGERS, IMP. DE A. BURDIN, RUE GARNIER, 4.

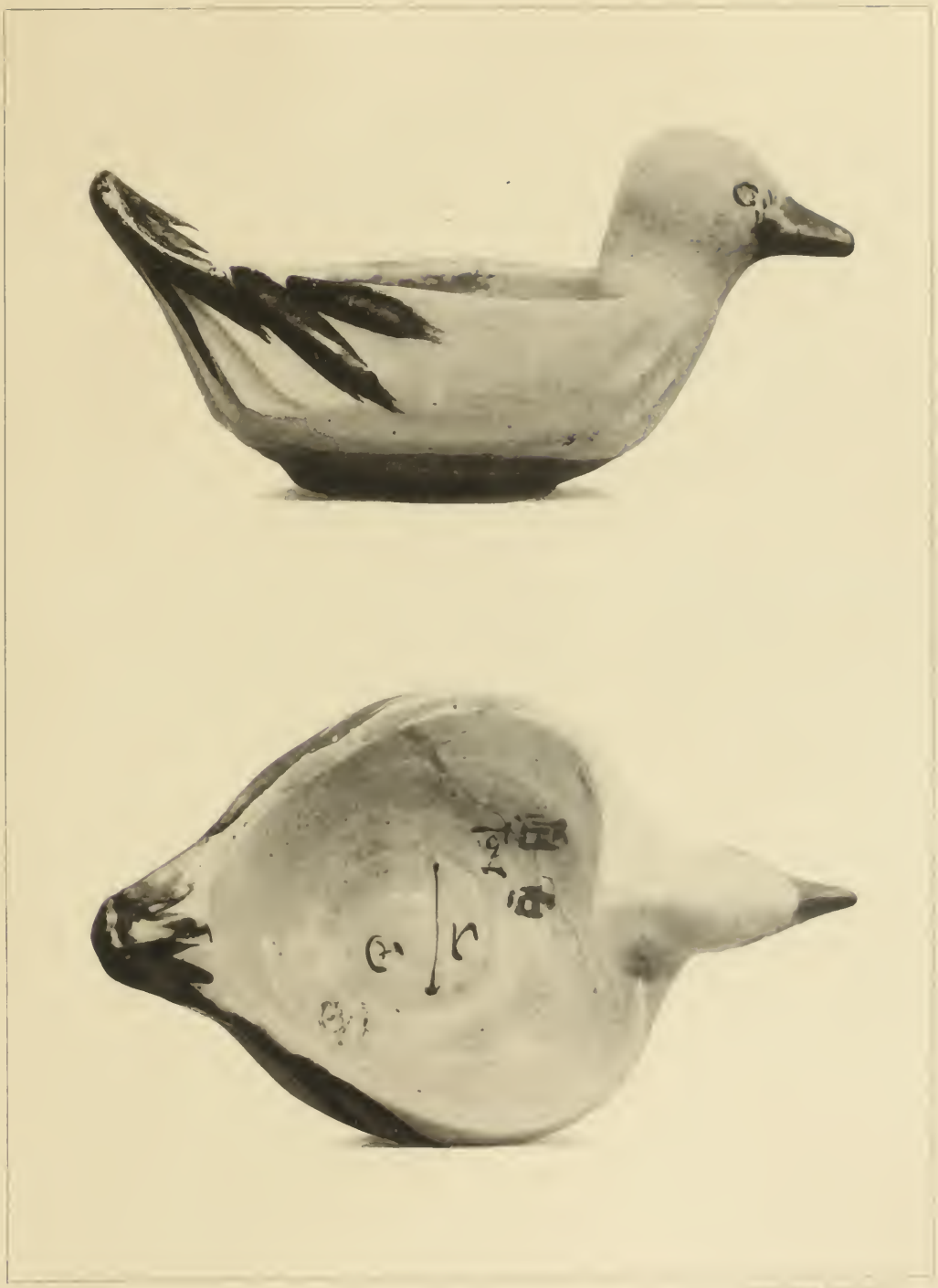

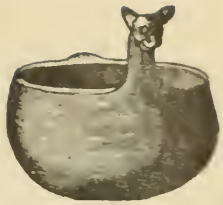

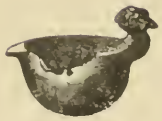

Poterie américaine et japonaise

JOURNAL

DE LA

SOCIÉTÉ DES AMÉRICANISTES

DE PARIS

SOMMAIRE DU NUMÉRO 2

Publié le 1er Juillet 1896

Prix : 5 Francs

TEXTE

Pages.

Mélanges sur quelques dialectes de la famille « Maya-Quichée ». (M. le comte de Charencey) 43-60

Une Légende indienne. (M. le comte Louis de Turenne) 61-72

Les Cartes du voyage de Chastellux. — Cormatin, géographe. (M. E.-T. Hamy) . . 73-89

Congrès de Mexico. (M. Henri Cordier) 81-80

Poterie américaine et japonaise. (M. Félix Regamey) 89-90

PLANCHES

V.-VI. — Poterie américaine et japonaise.

S'ADRESSER :

Pour la Rédaction : à M. Henri CORDIER, Secrétaire général, à l'Hôtel des Sociétés savantes, 28, rue Serpente, Paris.

Pour la Vente : à M. Ernest LEROUX, Éditeur, rue Bonaparte, 28, Paris.

Chaque numéro se vend séparément. — Il n'est pas reçu d'abonnement

ANGERS, IMPRIMERIE DE A. BURDIN, RUE GARNIER, 4.